

## SWITZERLAND

VEUILLEZ LIRE SOIGNEUSEMENT LE PRESENT DOCUMENT. IL CONTIENT LES CONDITIONS AUXQUELLES LA LICENCE DU PROGRAMME INFORMATIQUE AUTODESK VOUS EST ACCORDEE. SI VOUS N'ETES PAS D'ACCORD AVEC CES CONDITIONS, VEUILLEZ RENVOYER LE DISQUE DANS SON EMBALLAGE NON OUVERT AINSI QUE TOUS LES AUTRES ARTICLES CI-JOINTS A VOTRE REVENDEUR AUTODESK QUI VOUS REMBOURSERA INTEGRALEMENT. SI VOUS OBTENEZ UN CODE D'AUTORISATION DONNANT ACCES A UN PROGRAMME INFORMATIQUE DEJA INSTALLE SUR VOTRE ORDINATEUR, VOTRE UTILISATION DE CE PROGRAMME SERA SOUMISE AUX CONDITIONS DE LA PRESENTE LICENCE. L'OBTENTION ET L'UTILISATION DU CODE D'AUTORISATION DONNANT ACCES AU PROGRAMME SERONT REPUTEES CONSTITUER VOTRE CONSENTEMENT AUX CONDITIONS DE LICENCE. AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA ACCORDE APRES L'EMISSION DU CODE D'AUTORISATION.

L'ETABLISSEMENT D'UNE COPIE DU PRESENT PROGRAMME INFORMATIQUE OU DE SA DOCUMENTATION A D'AUTRES CONDITIONS QUE CELLES AUTORISEES PAR LA PRESENTE LICENCE CONSTITUE UNE VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR AU TITRE DE LA LEGISLATION DE VOTRE PAYS. SI VOUS COPIEZ LE PRESENT PROGRAMME INFORMATIQUE SANS L'AUTORISATION D'AUTODESK, VOUS COMMETTEZ UNE INFRACTION A LA LOI. VOUS VOUS EXPOSEZ AU PAIEMENT DE DOMMAGES-INTERETS A L'EGARD D'AUTODESK AINSI QU'A DES POURSUITES PENALES.

IL EST INTERDIT DE POSSEDER OU D'UTILISER A DES FINS COMMERCIALES TOUT PROGRAMME, DISPOSITIF OU AUTRE MOYEN VISANT A FACILITER L'ENLEVEMENT OU LA DESACTIVATION DE TOUT VERROUILLAGE MATERIEL OU NUMERO D'IDENTIFICATION NODAL AVEC LEQUEL LE PRESENT PROGRAMME INFORMATIQUE EST LIVRE.

ACCORD DE LICENCE DE LOGICIEL AUTODESK, INC.

### **1. Octroi de licence**

La société Autodesk, Inc. (ci-après "Autodesk") vous accorde une licence non exclusive et non transférable permettant d'utiliser, aux conditions et modalités ci-dessous, le programme informatique joint (ci-après "le Logiciel") et sa documentation d'accompagnement (ci-après "la Documentation") sur un équipement dont vous êtes propriétaire ou qui est sous votre contrôle.

Le présent accord de licence n'autorise l'utilisation du Logiciel à un moment donné que par un seul utilisateur sur un ordinateur situé à un emplacement donné. Toutefois, si le présent Logiciel vous est donné sous licence en vue de servir en réseau, vous pouvez l'exploiter en tant qu'installation à usagers

multiples dans l'un des deux cas de figure ci-dessous:

- a. si au maximum une seule personne (1) peut utiliser le Logiciel à la fois, de sorte que plusieurs individus peuvent accéder au Logiciel, mais uniquement l'un après l'autre;
- b. si le nombre maximum d'utilisateurs simultanés est de deux (2) ou plus, auquel cas vous devez acheter une licence et un dossier de documentation pour tous les utilisateurs simultanés.

Si la version de ce Logiciel est destinée à la formation, elle ne peut être utilisée qu'à des fins d'exercice et d'instruction, à l'exclusion de tout autre utilisation. Si la version de ce Logiciel est destinée aux étudiants, seul l'étudiant l'ayant acquise est autorisé à l'utiliser aux seules fins d'étude et d'instruction.

Quelle que soit la solution pour laquelle vous optez, la présente licence ne vous autorise à réaliser qu'une seule copie de sauvegarde du Logiciel. Le présent envoi peut contenir un manuel imprimé et une documentation d'accompagnement (la "Documentation") ou une documentation électronique. Si la Documentation est sous forme imprimée, il est interdit d'en faire une copie. Si elle est sous forme électronique, vous pouvez en imprimer un (1) exemplaire, dont la reproduction est alors interdite.

Une seconde copie du Logiciel peut être faite sur le disque dur d'un second ordinateur, pour autant que la seconde copie du Logiciel (a) soit exclusivement utilisée par vous-même, et (b) soit exclusivement utilisée, le cas échéant, avec le système de protection contre les copies fourni avec le Logiciel par Autodesk ou par un revendeur Autodesk agréé.

## **2. Logiciel multisupport**

Il est obligatoire d'acheter une copie séparée du Logiciel et de la Documentation pour chaque utilisateur, moyennant les exceptions suivantes:

**AutoVision:** Le Logiciel AutoVision peut faire l'objet d'une licence pour un usage en réseau conformément à l'article premier "Octroi de licence".

**3D Studio:** Nonobstant le fait que l'article premier du présent accord de licence n'octroie la licence que pour un seul utilisateur ou un seul ordinateur, vous pouvez installer le Logiciel 3D Studio sur plus d'un ordinateur dans le but exclusif d'obtenir la visualisation de vos fichiers sur le réseau.

**Postes de travail 3D Studio Renderer for Silicon Graphics, Inc. (SGI):** Le SGI Renderer peut faire l'objet d'une licence conformément à l'une des options suivantes: (1) licence pour une seule machine: si vous avez acquis une

licence pour une seule machine, le Logiciel peut être utilisé sur un seul poste de travail SGI, au cours de sessions multiples si besoin est. Le Logiciel ne peut être utilisé que par l'employé travaillant à ce poste de travail et dans le cadre de la visualisation sur le réseau par les collègues travaillant au même emplacement géographique et à la même adresse (dénommé ci-après le "Site du poste de travail"), les usagers autorisés y ayant accès soit à distance, soit depuis le Site du poste de travail. Vous ne pouvez réaliser qu'une seule copie de sauvegarde du Logiciel, à l'exception des copies effectuées lors de l'exploitation de sessions multiples sur un seul poste de travail; (2) si vous avez acquis une Licence de site, le Logiciel peut être installé et exploité sur n'importe quel poste de travail d'un Site donné, et lors de sessions multiples si besoin est. Le Logiciel ne peut être utilisé que par les employés travaillant au Site du poste de travail, l'utilisateur/les utilisateurs autorisé(s) y ayant accès soit à distance, soit à partir du Site du poste de travail.

3D Studio Max: Vous pouvez modifier les exemples du code source contenus dans le Logiciel ainsi que tout fichier binaire qui en résulterait, et en faire un nombre illimité de copies, dans le seul but de les incorporer à vos propres travaux (ci-après "les Réalisations de l'utilisateur"), et vous pouvez traiter les Réalisations de l'utilisateur comme vos propres créations, moyennant les restrictions suivantes: vous devez clairement identifier tout exemple de code source modifié et tout fichier binaire issu de ce code comme étant des Réalisations de l'utilisateur créées par vous et non pas par Autodesk, et vous devez utiliser, pour toutes les classes d'objets créés par vous, des identifications de classes qui soient différentes des identifications de classes utilisées par Autodesk.

Vous pouvez modifier les animations individuelles, les images fixes et les fichiers audio contenus dans le Logiciel et en faire un nombre illimité de copies dans le seul but de les incorporer à vos propres animations et images fixes (dénommés ci-après "les Réalisations de l'utilisateur"). En outre, vous pouvez effectuer un nombre illimité de copies d'un lecteur quelconque inclus dans le Logiciel (ci-après "le Lecteur") dans le but de relire les Réalisations de l'utilisateur, à condition d'inclure textuellement dans ces copies éventuelles la mention de copyright d'Autodesk. Il vous est interdit de distribuer des animations, des images fixes, modifiées ou non, ou le Lecteur dans un logiciel commercial sans l'autorisation écrite d'Autodesk. Vous pouvez traiter les Réalisations de l'utilisateur comme vos propres créations. Vous pouvez photographier, radiodiffuser (à l'exception des fichiers MIDI qui doivent être exclus de tout support de diffusion commerciale à la radio ou à la télévision), afficher et transférer sur bande vidéo les Réalisations de l'utilisateur sans mentionner le copyright des animations et des images fixes d'origine contenues dans le Logiciel. Nonobstant le fait que l'article premier du présent accord de licence n'octroie la licence que pour un seul utilisateur ou un seul ordinateur, si le présent Logiciel est un logiciel 3D Studio ®, vous pouvez

installer le Logiciel sur plus d'un ordinateur dans le but exclusif d'obtenir la visualisation de vos fichiers sur le réseau.

3D Props et Texture Universe: Vous pouvez modifier les fichiers contenus dans le Logiciel et en faire un nombre illimité de copies dans le seul but de les incorporer à vos propres Réalisations de l'utilisateur. Vous pouvez traiter les Réalisations de l'utilisateur comme vos propres créations tant que les fichiers ne sont pas la source primaire de la valeur des Réalisations de l'utilisateur. Il est interdit de diffuser les fichiers sous forme de recueil, de bibliothèque ou dans le cadre d'un outil de conception de logiciel.

"Hyperwire: vous pouvez réaliser un nombre illimité de copies des fichiers d'installation Runtime Classes, 3D runtime, Whip! et Hyperwire Samples en vue de les incorporer dans vos propres réalisations. "Runtime Classes" désigne le programme d'installation Hyperwire runtime, le contenu du dossier "Classes" dans le répertoire d'installation Hyperwire et le contenu du dossier "Classlib" dans le répertoire d'installation. NOTA BENE: la maintenance n'est assurée pour aucun des modules du dossier Plug-in."

### 3. Restrictions

Il vous est interdit de:

- a. copier le Logiciel ou la Documentation sauf dans les limites autorisées par la présente licence.
- b. désosser, décompiler ou désassembler le Logiciel sauf dans la mesure autorisée par la loi lorsque cela s'avère indispensable pour obtenir les informations requises pour assurer l'interopérabilité d'un programme créé de manière indépendante avec le Logiciel ou avec un autre programme, et que ces informations ne peuvent pas être aisément obtenues auprès d'Autodesk ou de tiers. Il vous est interdit de décompiler le Logiciel s'il est possible d'acquérir ces informations en concluant une licence de kit de réalisateur de logiciel Autodesk par le biais d'un revendeur Autodesk agréé ou de votre bureau local Autodesk.
- c. distribuer, louer, prêter, vendre, octroyer une sous-licence ou transférer de quelque autre manière à un tiers tout ou partie du Logiciel, de la Documentation ou des droits accordés au titre de la présente licence sans le consentement préalable écrit d'Autodesk.
- d. supprimer, altérer ou rendre illisible toute mention des droits d'Autodesk, ainsi que toute désignation ou marque figurant sur le Logiciel ou sur la Documentation.
- e. modifier, traduire, adapter, arranger ou créer des oeuvres dérivées fondées sur le Logiciel ou la Documentation, dans quelque but que ce soit.
- f. utiliser un équipement, dispositif, logiciel ou autre moyen quelconque conçu ou adapté pour désactiver ou éliminer toute forme de protection contre les copies utilisée par Autodesk en liaison avec le Logiciel, ou utiliser le Logiciel avec tout matériel de verrouillage ou système de protection contre les copies non livré par Autodesk ou par un revendeur Autodesk agréé.
- g. Si votre version du Logiciel est destinée à un poste de travail précis, elle est fournie avec un numéro d'identification nodal spécifique et ne peut être utilisée que sur le poste de travail ou le serveur portant ce numéro d'identification. Il vous est interdit de modifier de quelque manière que ce soit le numéro d'identification nodal, dans quelque but que ce soit, en vue d'utiliser le Logiciel sur un autre poste de travail ou un autre serveur.

#### **4. Logiciel fourni sur plus d'un support**

Sous réserve de ce qui suit, si le Logiciel est fourni sur plus d'un support, vous ne pouvez en utiliser que le support approprié. Il vous est interdit de distribuer, louer, prêter, vendre, donner en sous-licence ou transférer d'une autre manière l'un ou l'autre support sans l'autorisation préalable écrite d'Autodesk.

Si plus d'une version du système d'exploitation du Logiciel est fournie, vous pouvez utiliser l'une ou l'autre de ces versions, ou les deux, mais uniquement dans les limites fixées à l'article premier ci-dessus (octroi de licence). A titre de seule exception à ce qui précède, vous pouvez charger et utiliser une seule session d'une version Microsoft ® MS-DOS ® simultanément avec (a) une seule session d'une version Microsoft Windows ™ ou (b) une ou plusieurs sessions Microsoft Windows NT ™ du Logiciel, à condition que ces deux versions aient été livrées par Autodesk.

#### **5. Extensions et actualisations**

Si le présent Logiciel vous est donné sous licence à titre d'extension ou d'actualisation d'un logiciel dont vous déteniez préalablement une licence, vous devez, sur instruction d'un revendeur Autodesk agréé ou du bureau local Autodesk, détruire toutes les copies de l'ancien logiciel, y compris celles résidant sur votre unité à disque dur, et restituer tout matériel de verrouillage accompagnant le logiciel précédemment donné sous licence.

#### **6. Droits d'auteur**

Autodesk demeure propriétaire et détenteur des droits d'auteur du Logiciel et de la Documentation et de toute copie que vous pourriez en avoir fait. L'établissement de copies du Logiciel ou de la Documentation sans autorisation ou le non respect des restrictions ci-dessus entraîne la résiliation automatique de la présente licence.

#### **7. Garantie**

Autodesk garantit que le Logiciel assure les options et les fonctions décrites de manière générale dans la Documentation, et que les supports sur lesquels le Logiciel est fourni, la Documentation relative au Logiciel, ainsi que tout matériel de verrouillage ou autre système de protection contre les copies accompagnant le Logiciel sont exempts de défauts de matériel et de réalisation dans le cadre d'un usage normal. Au titre de la présente garantie, votre seul recours et le seul engagement d'Autodesk consiste, au choix d'Autodesk, à tenter de corriger les erreurs ou d'y remédier, à remplacer le support, la Documentation ou le système de protection contre les copies défectueux, ou à rembourser la redevance de licence et à retirer la licence.

Ce recours implique la restitution du support, de la Documentation ou du système de protection contre les copies défectueux, accompagné d'une copie de votre reçu, à votre bureau local d'Autodesk ou au revendeur Autodesk agréé auprès duquel il a été obtenu, dans les quatre-vingt dix (90) jours suivant la date de sa livraison. A l'expiration de cette période de quatre-vingt dix (90) jours, Autodesk remplacera tout système de protection contre les copies défectueux ou endommagé, contre paiement d'un montant couvrant le coût d'un système de remplacement plus les frais de traitement du dossier et d'expédition. A L'EXCEPTION DES GARANTIES LIMITEES EXPRESSES CI-DESSUS, AUTODESK N'OCTROIE ET VOUS NE RECEVEZ AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE, IMPLICITE, LEGALE NI DECOULANT D'UNE QUELCONQUE COMMUNICATION AVEC VOUS. EN OUTRE, AUTODESK REJETTE SPECIFIQUEMENT TOUTE AUTRE GARANTIE, NOTAMMENT LA GARANTIE IMPLICITE QUE LE PRODUIT EST COMMERCIALISABLE OU CONVIENT A UN BUT PARTICULIER. AUTODESK NE GARANTIT PAS QUE LE LOGICIEL POURRA ETRE EXPLOITE SANS ERREUR NI INTERRUPTION.

## **8. Renonciation**

LES LOGICIELS DE CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR ET LES AUTRES LOGICIELS TECHNIQUES SONT DES INSTRUMENTS DESTINES A ETRE UTILISES UNIQUEMENT PAR DES PROFESSIONNELS DUMENT FORMES. ILS NE REMPLACENT PAS VOTRE JUGEMENT PROFESSIONNEL. LES LOGICIELS DE CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR ET LES AUTRES LOGICIELS TECHNIQUES SONT DESTINES A CONTRIBUER A LA CONCEPTION D'UN PRODUIT ET NE VISENT PAS A REMPLACER DES ESSAIS INDEPENDANTS PORTANT SUR LA RESISTANCE DU PRODUIT, SA SECURITE ET SON UTILITE. EN RAISON DE LA GRANDE DIVERSITE D'APPLICATIONS POTENTIELLES DU LOGICIEL, CELUI-CI N'A PAS ETE TESTE DANS TOUTES LES SITUATIONS D'UTILISATION POSSIBLES. AUTODESK N'EST AUCUNEMENT RESPONSABLE DES RESULTATS OBTENUS GRACE A L'UTILISATION DU LOGICIEL. IL INCOMBE AUX PERSONNES UTILISANT LE LOGICIEL D'EN ASSURER LA SUPERVISION, LA GESTION ET LE CONTROLE. CETTE RESPONSABILITE INCLUT LA DETERMINATION DES UTILISATIONS APPROPRIEES DU LOGICIEL AINSI QUE LA SELECTION DU LOGICIEL ET DES AUTRES PROGRAMMES EN VUE DE PARVENIR AUX RESULTATS ESCOMPTES. IL INCOMBE EGALEMENT AUX PERSONNES UTILISANT LE LOGICIEL D'ETABLIR DES PROCEDURES INDEPENDANTES ADEQUATES POUR TESTER LA FIABILITE DU SYSTEME ET LA PRECISION DE TOUTE SORTIE DE PROGRAMME, NOTAMMENT DE TOUS LES ELEMENTS CONCUS EN UTILISANT LE LOGICIEL.

## **9. Limitation de responsabilité**

AUTODESK N'EST EN AUCUN CAS RESPONSABLE DE PERTES OU PREJUDICES QUELCONQUES, NOTAMMENT DES PERTES DE DONNEES, MANQUES A GAGNER, FRAIS DE PRISE EN CHARGE OU AUTRES PREJUDICES PARTICULIERS

OU INCIDENTS DECOULANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'UTILISATION DU LOGICIEL OU DE LA DOCUMENTATION OU DE L'IMPOSSIBILITE DE LES UTILISER, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET AU TITRE DE N'IMPORTE QUELLE THEORIE DE LA RESPONSABILITE. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MEME SI AUTODESK OU UN REVENDEUR AUTODESK AGREE A ETE AVISE DE L'EVENUALITE D'UNE TELLE PERTE OU D'UN TEL PREJUDICE. VOUS RECONNAISSEZ QUE LA REDEVANCE DE LICENCE TRADUIT CETTE ATTRIBUTION DU RISQUE.

AUTODESK DECLINE TOUTE RESPONSABILITE, DE QUELQUE NATURE QU'ELLE SOIT, EN CAS DE PERTE OU DE VOL DU LOGICIEL OU DU SYSTEME DE PROTECTION CONTRE LES COPIES LIVRE AVEC LE LOGICIEL. AUTODESK N'ASSUME EN PARTICULIER AUCUNE OBLIGATION DE REMPLACER UN LOGICIEL OU UN SYSTEME DE PROTECTION CONTRE LES COPIES PERDU OU VOLE. IL INCOMBE A VOUS SEUL DE PRENDRE LES MESURES DE PRECAUTION CONTRE LA PERTE OU LE VOL DE TOUT LOGICIEL OU SYSTEME DE PROTECTION CONTRE LES COPIES, ET DE PROTEGER VOTRE INVESTISSEMENT PAR UNE ASSURANCE OU PAR TOUT AUTRE MOYEN.

## **10. Dispositions générales**

- a. La présente licence vient à expiration sans préavis ni action de la part d'Autodesk si vous, preneur de licence, faites faillite, concluez un concordat avec vos créanciers ou êtes mis en liquidation.
- b. Le présent accord est régi par le droit suisse à l'exception de la Convention de 1980 des Nations Unies sur les contrats de vente de marchandises, et relève de la juridiction des tribunaux de Neuchâtel. Le présent accord constitue l'intégralité de l'accord entre les parties et prime sur toute autre communication ou publicité concernant le Logiciel et la Documentation. En cas de questions, prière de vous adresser à votre revendeur Autodesk agréé.
- c. Si une disposition quelconque des présentes conditions de licence s'avère non valable ou inapplicable, les autres conditions de licence demeurent totalement en vigueur, et les parties sont liées par des obligations qui, sans être elles-mêmes non valables ou inapplicables, se rapprochent autant que possible de l'effet de la disposition jugée non valable ou inapplicable.

Autodesk, le logo Autodesk, 3D Studio et AutoVision sont des marques déposées d'Autodesk, Inc. aux Etats-Unis d'Amérique et dans d'autres pays. Texture Universe, 3D Props, 3D Studio MAX et Kinetix sont des marques déposées d'Autodesk Inc. aux Etats-Unis et/ou dans d'autres pays. Tous les autres noms de marques, de produits ou de marques déposées appartiennent à leurs détenteurs respectifs.



